

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008

DELIBERATION

OBJET : Construction de la maison de l'enfance - avenant au marché de travaux d'électricité

Rapporteur : Myriam ROBIC

Lors de la séance du 16 novembre 2006, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de construction de la maison de l'enfance. La commission d'offres s'est tenue le 12 novembre 2008.

Suite à des travaux supplémentaires, il est décidé de passer l'avenant suivant :

Marché DAERON - électricité

Montant du marché : 88 387,72 € TTC

Avenant n° 3

Alimentation de la structure depuis le tarif jaune de l'école Desnos

Montant : 6 601,35 € TTC

Compte-tenu des avenants précédents (1 076,87 + 1 587,07 €), le marché passe par conséquent de 88 387,72 à 97 653,01 € TTC

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et de la commission d'appel d'offres, après en avoir délibéré et à l'unanimité (deux abstentions),

➤ **AUTORISE** le maire ou l'adjoint délégué à signer cet avenant.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée

Myriam ROBIC